



Citoyenneté, éducation, lutte contre les exclusions et les discriminations, protection de tous les mineurs, qu'ils soient victimes ou coupables...

La notion d'accès au droit des enfants et des jeunes constitue, depuis quelques années, un enjeu politique majeur, ainsi qu'en témoigne la nomination, en 2000, d'un Défenseur des Enfants. La réflexion sur ce terrain en perpétuelle évolution est indispensable.

15 ans après la ratification par la France de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, qu'en est-il de son application ? Et, plus largement, quel accès au droit et quelle protection offre-t-on aux enfants et aux jeunes ? Quelles sont les prochaines étapes à franchir ?

Nous vous invitons à venir échanger avec les membres du Réseau et différents intervenants autour de ces questions le 12 décembre prochain, au Sénat.

Les associations membres du Réseau fonctionnent en équipes permanentes et pluridisciplinaires.

Elles accueillent tous les enfants et les jeunes et leurs familles, en dehors de tout mandat et quelles que soient leurs questions juridiques. Elles les aident à formuler leurs questions en termes de droit et à faire entendre leur voix en justice. Elles respectent la confidentialité des situations qui leur sont soumises.

Les associations mènent des actions de sensibilisation, de formation et d'éducation à la loi et développent l'information sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Pré-programme

- 8h45 Accueil
- 9h15 Discours de bienvenue
- 9h30 **Avancées et obstacles de l'accès au droit**
Introduction par Youcef BOUDJEMAÏ,
Directeur du SDJ-Sauvegarde du Nord
et Richard SANCHO ANDREO,
Directeur de l'association Thémis
- 10h **L'évolution du statut juridique du mineur et ses enjeux**
Josiane BIGOT,
Magistrat,
Présidente du Réseau
- 10h30 Pause
- 10h45 **Quelle prise en compte de la parole de l'enfant ?**
Claire BRISSET,
Défenseure des Enfants
- 11h15 Table ronde
**La parole de l'enfant et du jeune au sein du Réseau :
quelles pratiques, quelle spécificité ?**
- 12h15 Pause déjeuner (libre)
- 14h Intervention de Madame Valérie PECRESSE,
Député des Yvelines
- 14h30 Table ronde
L'audition de l'enfant et sa représentation
- 15h30 Pause
- 15h45 Débat avec la salle
- 17h Clôture

ACCES AU(X) DROIT(S) LA PAROLE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Lundi 12
décembre 2005

**Journée de réflexion organisée par
le Réseau National pour l'Accès
au(x) Droit(s) des Enfants et des
Jeunes**

Palais du Luxembourg
15 ter rue de Vaugirard
Salle Monnerville

Informations pratiques :

Accueil : 8h45

Métro : Odéon, Mabillon,
St Michel, Cluny
RER : Luxembourg, Cluny la
Sorbonne, St Michel

Inscription et carte d'identité
obligatoires.

Journée réalisée avec le soutien du
Fonds d'Action et de Soutien pour
l'Intégration et la Lutte contre les
Discriminations (FASILD),
de la Délégation Interministérielle à
la Ville (DIV)
et du Ministère de la Justice
(SADJPV & PJJ)

sous le parrainage de

Monsieur Philippe RICHERT,
Vice-Président du Sénat,
Président du Conseil Général du
Bas-Rhin